



L'édito

La fin de l'abondance ?!

Hé oui, il a osé... MACRON prépare les français à un choc économique terrible en utilisant une fois de plus des termes outranciers et déplacés. Il explique, en conseil des Ministres du 24 Août, que c'est « *la fin de l'abondance, de l'insouciance, de l'évidence* ».

De qui et à qui parle-t-il ?

Il est vrai que, même si il a été réélu en utilisant la ficelle du repoussoir que constitue encore le RN, cela n'a pas marché pour les législatives, et, MACRON n'a plus de majorité absolue à l'assemblée. C'est donc la fin de l'abondance pour faire passer ses projets.

Ou alors, il s'adressait **au 1% des français les plus riches** qui ont largement bénéficié des mesures fiscales du 1^{er} quinquennat. Mais non ! Car Bruno LE MAIRE a exclu toute contribution des plus riches, des multinationales, au moment où la France, comme toute l'Europe, s'enfonce dans une crise inflationniste et énergétique. Hors de question de les imposer !

Parlait-il aux **9,2 millions de français vivant en dessous du seuil de pauvreté** ? Cela fait un bout de temps qu'ils ne vivent pas dans l'abondance et qu'ils chauffent souvent en dessous de 19°, et surtout, qu'ils habitent souvent dans des logements qui sont des passoires thermiques. Non décidément, MACRON ne leur parlait pas sauf si c'était de l'humour noir.

Mais alors, peut-être s'adressait-il à nous, agents des Finances Publiques et autres salariés avec un salaire qui nous permet à peu près de vivre, même si c'est la galère quand tu démarres (bas salaire) ou quand tu dois faire face à ce qu'on appelle pudiquement « *des accidents de la vie* ».

Oui, c'est nous qui sommes visés, car il va nous plumer afin de mieux garnir les poches des TOTAL et autres...

Pour les plus pauvres, un peu de charité (chèque de 100€), pour les plus riches de très gros cadeaux, et, pour les salariés et retraités au dessus du SMIC, des factures à payer !

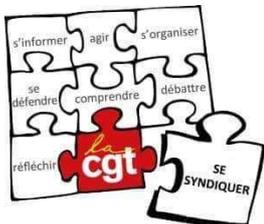
Et pas question d'augmenter les salaires et les pensions à hauteur de l'inflation !

Dans le paquet cadeau que MACRON nous prépare, il y a aussi le report à 64, 65 ans de l'âge l'égal de départ en retraite.

Tout au long de ce numéro du LLV, nous donnerons des arguments raisonnés pour engager les discussions qui nous amèneront à envisager les actions pour :

- **l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux,**
- **la préservation et l'amélioration de notre régime de retraite. ●**

LA FIN DE L'ABONDANCE



CGT Finances Publiques 83
20 place Noël Blache-83000 Toulon
Tel : 04.94.22.82.65
Mail : cgt.ddfp83@dgfp.finances.gouv.fr
Site : <https://83.cgtfinancespubliques.fr/>
Facebook : CGT Finances Publiques 83





L'inflation, un problème pour les plus modestes mais pas pour les fonctionnaires ?

Depuis quelques temps, le débat fait rage pour savoir s'il faut aider les plus pauvres de manière ciblée ou prendre des mesures plus large comme le bouclier tarifaire sur l'énergie ou l'aide à la pompe.

Toutes ces polémiques servent à éviter le vrai débat : faut-il augmenter les salaires, les pensions et les minima sociaux ?



Mieux, les spécialistes en tout genre qui se succèdent sur les plateaux TV expliquent qu'augmenter les salaires, ce serait faire grimper l'inflation !

L'inflation, phénomène mondial, n'a pas pour origine l'augmentation des salaires. C'est la spéculation sur les matières premières, sur l'alimentaire, sur les énergies, qui crée principalement cette inflation qui a commencé dès l'année 2021. La guerre en Ukraine a aggravé la situation dans certains domaines comme le gaz, mais globalement le phénomène est spéculatif.

L'inflation galopante et durable est liée à 3 facteurs :

- ➔ la spéculation mondiale sur les matières premières dont l'énergie,
- ➔ l'augmentation des coûts de production des marchandises qui en découle (exemple de la mise à l'arrêt de certaines entreprises qui ne peuvent faire face au coût comme DURALEX en France),
- ➔ l'explosion du coût des transports.

Rien à voir avec les salaires donc.

Pour les entreprises françaises, la situation vire à la catastrophe car, les pays qui sont plus autonomes en matière d'énergie et moins impactés directement par la crise liée à la guerre en Ukraine (exemple USA ou Chine), deviennent encore plus compétitifs. L'Euro est descendu en dessous du Dollar, **ce qui aggrave l'inflation** puisque nous importons en dollar.

Pour les salariés et les retraités français, la situation va devenir également catastrophique à l'image de ce qui se passe déjà en Grande Bretagne. L'inflation pourrait atteindre les 10 % en janvier 2023 si aucune mesure ne venait remplacer celles en place provisoirement. Si le gouvernement explique qu'on s'en sort mieux que les autres,

c'est parce qu'il trafique les instruments de mesure de l'inflation et pratique une politique à courte vue de distribution de petits chèques aux plus pauvres ou de ristourne très provisoire sur le carburant ou le gaz.

Comme c'est le cas depuis l'arrivée de MACRON au pouvoir, il n'est pas question de faire payer les plus riches ni de taxer les profits.

Une inflation qui dure sans augmentation au moins équivalente des salaires ne peut que provoquer une chute de la consommation et donc, un cycle de crise économique avec des fermetures d'entreprises et du chômage. Au contraire, l'augmentation générale des salaires à la hauteur minimale de l'inflation soutiendrait l'économie.

Pour les fonctionnaires qui ont perdu 11,3 % entre 2010 et 2021, l'augmentation de 3,5 % décidée en juillet programme une nouvelle perte de plus de 6 % sur une seule année si l'inflation monte à 10 % d'ici janvier 2023.



La revendication de la CGT d'une augmentation immédiate de 10 % de la valeur du point d'indice n'a donc rien de démagogique, c'est une nécessité économique, il en va de même pour l'ensemble des salaires du privé.

Le 29 septembre, Public/Privé, faisons-nous entendre pour la hausse des salaires au moment où se prépare le budget au parlement !





La retraite à 64 ou 65 ans : MACRON veut le faire, et vite !

Alors que le président n'a plus de majorité absolue, on pourrait penser qu'il n'est pas pressé de mettre en œuvre l'allongement de l'âge légal de départ en retraite à 64, voir 65 ans. D'autant que notre super menteur président avait indiqué dans son programme 2017 « nous ne toucherons pas à l'âge de départ à la retraite, ni au niveau des pensions » (vous pouvez le vérifier, il est toujours sur le net).



Olivier DUSSOPT l'a réaffirmé ce 7 septembre 2022 : il va ouvrir des discussions avec le patronat et les syndicats à partir du 15 septembre.

Il faut aller vite dans une situation sociale déjà explosive. Rappelons qu'en 2019, MACRON voulait imposer une réforme systémique consistant à une retraite à points. A l'époque, cette réforme avait donné lieu à d'importantes grèves et manifestations à l'appel de la CGT, FO, FSU et SOLIDAIRES. Malgré un passage en force au 49.3, MACRON y a renoncé et n'a pas osé la remettre en route.

Il nous sert donc la ritournelle d'un recul de l'âge de départ actuellement fixé à 62 ans avec tout le bla-bla habituel : allongement de l'espérance de vie, risque de faillite du système, etc.

Et comme toujours, il faut en finir avec les régimes spéciaux. La Macronie déteste les fonctionnaires « privilégiés ». Elle leur préfère les milliardaires : de mars 2020 à octobre 2021, les richesses des grandes fortunes françaises ont bondi de 86%, soit un gain de 236 milliards d'euros (Rapport OXFAM).

Contrairement à 2019, tous les syndicats de salariés s'opposent à cet allongement.

En réalité, rien ne justifie ce recul de l'âge de départ, ni le **financement des retraites** (voir les projections du très officiel COR, le Conseil d'Orientation des Retraites), ni l'état de santé réel des salariés au-delà de 62 ans qu'il faut regarder, plutôt que de parler de la seule espérance de vie.

Mais alors, pourquoi vouloir reculer l'âge de départ ?

Sacha HOULIE, député macroniste l'explique: « *il n'y a jamais de bon moment pour demander des efforts. Mais sur les retraites, on sait qu'il faut faire quelque chose parce que si on veut que les gens vieillissent bien, il faut qu'on puisse financer des politiques sociales qui sont celles qui vont nous permettre de prendre en charge nos aînés* »

Un truc de dingue comme dirait JUPITER-MACRON ! On va nous faire travailler plus longtemps pour pouvoir nous prendre en charge socialement quand on sera usé jusqu'à la corde !

Dans le même temps, Bruno LE MAIRE, commis de service des multinationales, tempête contre tous ceux qui voudraient taxer les profits et super profits !

La CGT entre en campagne et donnera tous les éléments factuels pour comprendre la supercherie autour de cette mesure de recul de l'âge de la retraite.

Sans attendre, parce que c'est par la mobilisation que l'on peut faire reculer les projets néfastes, la CGT appelle à la grève et à manifester ce 29 septembre 2022 dans toute la France. ●

DGFIP 3.0

Rappelez-vous, la Cellule AGE (Aide-Gaz/Électricité) a été inaugurée en grande pompe cet été. Mais pourquoi ? Depuis la Loi de Transformation de la Fonction Publique, l'État peut massivement avoir recours aux contractuels. En bons élèves, le DG et notre ancien DDFiP ont ouvert la boîte de Pandore en créant un service des Finances Publiques à compétence nationale (la cellule AGE) uniquement composée d'agents contractuels sur un temps déterminé. Qu'on soit clair, la CGT n'a rien contre ces personnels, elle revendique la titularisation de tous les précaires. Le problème, c'est que parallèlement, le statut général des fonctionnaires a disparu pour laisser place à un code général de la fonction publique. De plus, un précédent ne nous rassure pas, la transformation des PTT en France Télécom puis Orange. Aujourd'hui, les contractuels y sont majoritaires ! Alors demain, y aura-t-il encore des fonctionnaires à la DGFIP ? Restera-t-il d'ailleurs une DGFIP ? ●





Augmenter les salaires : pas possible ?

On nous bourre le crâne de données économiques pour nous prouver que les salaires sont un coût pour l'économie. Pire, on traite une partie de la population d'« assistés » car elle ne survivrait que grâce aux aides sociales.

Dans le même temps, on entend aux infos des chiffres astronomiques qui nous dépassent, à coup de milliards : 100 milliards de plan de relance, 150 milliards d'aides publiques aux entreprises... ça représente combien d'années de salaire ?



La CGT ne prend pas les salariés pour des imbéciles et veut contribuer aux débats sur la nécessaire augmentation des salaires en partant des faits.

Le patronat français → les vrais assistés ! 150 Milliards d'aides publiques sont distribués annuellement aux entreprises, sans contrôle ni contrepartie. C'est l'équivalent du déficit public en 2022.

L'augmentation de 10 % du salaire de tous les fonctionnaires coûterait 21 milliards soit seulement 14 % des sommes versées aux entreprises.

Cadeaux fiscaux → 21 Milliards c'est le gain annuel supplémentaire qu'a donné MACRON en baissant les impôts de production (10 milliards/an) et l'Impôt sur les Sociétés (11 milliards/an).

→ **3,5 Milliards** c'est le coût de la transformation de l'Impôt Sur la Fortune en Impôts sur Fortune Immobilière, cette somme est revenue dans les poches des plus riches.

Fraude fiscale → estimée entre **60 et 80 Milliards par an**. L'affaiblissement des moyens de la DGFIP participe grandement à permettre cette fraude.

Dividendes → **70 Milliards** versés aux actionnaires du CAC40 (seulement 40 entreprises !). Cela équivaut à 1,4 millions de salariés du privé au salaire moyen, cotisations comprises.

Et le ruissellement ?! → **+ 439 %** c'est la progression du montant de la fortune des milliardaires français entre 2009 et 2020 d'après un rapport de la banque suisse UBS. Elle est passée **82 à 442 Milliards** !

Cette valse de milliards pourrait donner le tournis mais ces chiffres démontrent que l'argent pour augmenter les salaires existe. C'est une question de choix politique.

Le 29 septembre, allons exiger une réelle augmentation de nos salaires ! ●



Mardi 18 Octobre 2022

Assemblée Générale

A partir de 8h30

À Carnoules, Salle Daumier, chemin la Font de l'Île.

Venez nombreuses et nombreux à l'AG 2022 de La CGT Finances Publiques 83 débattre de l'actualité, des salaires et des retraites, vous en avez encore le droit *!

(* chaque agent a le droit d'assister à une assemblée générale du syndicat de son choix chaque année)